



Liste des délibérations

séance du 2 octobre 2025

Membres en exercice	18	Quorum à l'ouverture de séance	Présents	12	15
			Représentés	3	

Délibération n° 2025.06.01 | Procès-verbal de la réunion du 16 juillet 2025
Procès-verbal approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés

Délibération n° 2025.06.02 | Finances : Admission en non-valeur
Admission de 3 pièces pour 19.76 € et rejet d'une pièce pour 3 € approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés

Délibération n° 2025.06.03 | Vie associative et locale : Attribution des subventions aux associations pour l'année 2025
Liste présentée approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés

Délibération n° 2025.06.04 | Administration générale : Signature d'une convention d'adhésion mutualisée à un abonnement SVP avec la commune de Porcieu-Amblagnieu
Convention approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés. Coût pour chaque commune : 79.5 € HT/mois

Délibération n° 2025.06.05 | Syclum : Signature d'un avenant n°1 à la convention de redevance spéciale ordures ménagères pour l'année 2025
Approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés. Montant prévisionnel 2025 : 4 292 €

Délibération n° 2025.06.06 | Patrimoine naturel : Extension du zonage du site classé Espace Naturel Sensible local du Marais des Luyppes
Intégration des parcelles OE 372 – 390 – 391 – 392 - 489 approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés

Délibération n° 2025.06.07 | CCBD – Sport scolaire : Signature de l'annexe 17 à la convention cadre de partenariat intercommunal portant sur l'organisation des cycles de natation scolaire pour l'année 2025/2026
Approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés. Participation communale : 1 760 €

Délibération n° 2025.06.08 | Affaires scolaires : Signature d'une convention avec la commune de La Tour-du-Pin pour la participation au fonctionnement du centre médico-scolaire pour l'année 2024/2025
Approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés. Part communale : 117.04 €

Délibération n° 2025.06.09 | Personnel communal – Œuvres sociales : Attribution de chèques ACABRED
Approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés. Montants : 150 €/agent + 50 €/enfant <18 ans

Délibération n° 2025.06.10 | Fleurissement - Concours des maisons fleuries 2025 : Montant des prix (délibération modificative)
Approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés → 1 fleur : 25 € ; 2 fleurs : 30 € ; 3 fleurs : 35 € ; 4 fleurs : 55 €

Délibération n° 2025.06.11 | Patrimoine communal – Baux commerciaux : Modification du montant du loyer du bâtiment industriel sis 110 Rue de la Molle – Z.A. Malville
Approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés. 65 000 €/an (HT et charges) ; Maintenance génie climatique à charge commune